

TROPHEE SENIORS DE TOURS-ARDREE

6 et 7 Juin 2026

TOURS ARDREE

Golf de Tours Ardree

37360 Saint Antoine du Rocher

02 47 56 77 38 - Mail : tours.ardree@bluegreen.fr

Site internet : www.bluegreen.fr et ASGCTA.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses :

- Licencié(e)s de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve,
- s'étant acquitté(e)s du « droit de jeu fédéral » de 40 €,
- titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur ou la joueuse a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf,
- étant à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures,
- répondant aux conditions précisées dans ce règlement particulier.

2- FORME DE JEU

Score maximum par +4 – 36 trous – 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 28,4 Départs marques rouges
Une série Messieurs : index inférieur à 24,4 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
93	21	9

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2026 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2026.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er avril 2026 et jusqu'au 22 mai 2026 à 23 heures.

Inscription et règlement en ligne sur le site de Helloasso :

Ou sur le site de l'association sportive : www.ASGCTA.com

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) :

- 90 Euros
- 60 Euros pour abonnés UGOLF « France » ou « Régional Ouest »)
- 40 Euros pour les membres AS de Tours Ardrée

La liste des participants retenus sera publiée sur le site de l'AS et communiquée à la *Ligue* avant le **31 mai 2026** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue **le vendredi 5 juin**, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux premiers des classements Dames et Messieurs.

Autres Prix : 2^{ème} Brut Dames ; 2^{ème} et 3^{ème} Brut Messieurs

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel